

Marseille, le 16/02/2024

Direction Générale
Mission Inspection Contrôle Réclamations

Le Directeur Général

Affaire suivie par : [REDACTED]
Tél. : [REDACTED]
Mail : [REDACTED]

Réf : IC-0224-1598-D
RAR : 1A 204 668 8753 3

à

PJ : Tableau des mesures définitives

[REDACTED]
EHPAD Les Acacias
16 rue de la Clinique
13004 MARSEILLE

Objet : Inspection EHPAD les Acacias - Notification des mesures définitives au terme de la procédure contradictoire

Votre établissement a fait l'objet d'une inspection inopinée sur site le 5 décembre 2023. Le rapport d'inspection accompagné du tableau des mesures envisagées vous a été notifié le 18 janvier 2024.

Dans le cadre de la phase contradictoire, vos éléments de réponse communiqués par courriels le 6 février 2024 ont été analysés par mes services.

Il ressort de l'examen des documents produits que des mesures correctives ont été mises en œuvre afin d'améliorer la prise en charge des résidents. La procédure contradictoire est désormais clôturée. A ce stade de la procédure, 3 injonctions, 12 prescriptions et 20 recommandations vous sont notifiées dans le tableau annexé. Le délai de mise en œuvre de ces décisions court à compter de la notification de la présente.

Conformément aux dispositions de l'article R 421-1 du code de justice administrative, ces décisions sont susceptibles de faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la réception devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Le suivi des mesures administratives sera assuré par les inspecteurs de la délégation départementale des Bouches-du-Rhône de l'Agence Régionale de Santé [REDACTED]. Je vous demande de leur adresser, aux différentes dates d'échéance, le tableau de suivi des mesures administratives complété par vos soins sous format Word et PDF, assorti des pièces justificatives.



Je vous rappelle enfin que le rapport d'inspection et les décisions prises font partie des documents administratifs communicables aux tiers au sens des articles L311-1 et L300-2 du code des relations entre le public et l'administration.

[REDACTED]